

## Conseil municipal du 14 janvier 2020.

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni ce mardi 14 janvier sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Sont absentes: Michèle MOUREAU et Gaëlle TRONTIN.

### Marché travaux Tour Jérusalem

A l'unanimité, le conseil municipal décide de suivre les propositions du maître d'œuvres et d'attribuer:

- le lot "électricité" à l'entreprise DUCLUT pour un devis de 8 698,89 € H.T.
- le lot "plâtrerie peinture" à l'entreprise FELIX pour un devis de 5 015,36 € H.T.
- le lot "menuiserie" à l'entreprise 'Hermine Agencement" pour un devis de 4 807 € H.T.

Les candidats non retenus disposent d'une période de dix jours pour poser un recours. Après ce délai, les entreprises retenues seront averties individuellement.

### Mandatement en investissement avant le vote du budget 2020.

Plusieurs factures ont été reçues trop tardivement en mairie pour pouvoir être réglées sur l'exercice 2019 alors qu'elles étaient programmées sur le budget de l'an passé.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le mandatement de ces factures en section investissement sur le budget 2020. Celles-ci concernent:

- les travaux de réfection de la chaussée (Département) pour un montant de 15 084 € TTC.
- le contrôle amiante de la cuisine de la Tour (SOCOTEC) pour un montant de 770,40 € TTC.
- l'achat d'un véhicule Clio 3 pour le CPI (SDIS) pour un montant de 1 000 € TTC.

### Convention A.G.E.D.I.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte de poursuivre la convention entre l'agence de gestion informatique A.G.E.D.I. et la commune. Cette délibération est rendue nécessaire du fait du changement de statut des instances dirigeantes de cette société.

### Convention Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de reconduire pour trois années supplémentaires la convention avec le Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne qui instruit les dossiers concernant les C.U. et les permis de construire.

### Location de la Tour Jérusalem pour les associations de la commune.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la gratuité de la location de la Tour Jérusalem pour les associations de la commune à hauteur de deux manifestations par an.

### Bail pour la gérance du bar-épicerie.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la signature d'un bail d'une durée de trois ans à compter du 1er février 2020 avec M. Stéphane THAON pour la gérance de notre épicerie-bar, sur la base de 150 € par mois avec les trois premiers mois gratuits.

### Informations diverses.

M. le Maire informe le Conseil que:

- la compagnie d'assurance SMACL a versé la somme de 1 454,40 € pour la réparation du plafond de la cuisine du restaurant scolaire. Les travaux seront prochainement réalisés par l'entreprise Gaël FELIX.
- la mairie a reçu deux devis de l'entreprise Franck MORIN; l'un pour le démoussage et le changement de 300 tuiles sur la toiture de la Tour Jérusalem (2 734 € H.T.), l'autre pour la rénovation complète de l'appentis jouxtant le petit gîte communal (3 745,75 € H.T.).
- La mairie a reçu un devis de 2 400€H.T. de la société MG Motoculture de Lacrost pour l'achat d'un désherbeur thermique à air pulsé.